



AGO 2022 - Procès-verbal

Les membres de l'association ADEB se sont réunis, le 01 octobre 2022 à 17h dans la salle « La Croisée » 93 rue de la Gare 78630 à Orgeval, pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

- Présents : 21
- Procurations : 39

Accueil des participants :

Monsieur Dupon, 1er Maire-Adjoint aux finances et aux associations de la mairie d'Orgeval nous a fait l'honneur de sa présence et a félicité notre association des actions que nous faisons vivre depuis 2005, pour accompagner les enfants de l'école du village Moyargo au Burkina-Faso. Nous remercions vivement Madame LAMURE Françoise, Responsable des Associations, Gestionnaire des Fêtes et Cérémonies de la Mairie D'Orgeval, qui a mis à notre disposition, les grilles d'exposition et le matériel de réception, par les services techniques de la ville.

Assemblée Générale :

Comme, plus des trois quarts des membres étant présents ou représentés, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Mise à disposition sur le bureau pour les participants, les documents comptables de l'année 2021.

L'Assemblée présidée par son Président Michel Mendiboure, assisté de Mr Lambert Christophe Vice-président de l'association, de Mme Aurélie Lambert, trésorière et Mme Picard-Mendiboure, secrétaire de séance.

Le Président ouvre la séance et remercie l'assemblée de sa présence

Proposition de l'adoption du procès verbal de l'assemblée Générale ordinaire du 2 octobre 2021, communiqué à l'ensemble des adhérents et mis en ligne sur le site de l'association : approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour a été rappelé par son président : Rapport moral - Rapport d'activité 2021- Rapport financier 2021 - Projets 2022-

- Michel Mendiboure fait lecture du rapport Moral du Président,
- Christophe Lambert fait lecture du rapport d'activités de l'année 2021 et des projets en cours concernant l'année 2022,
- La trésorière, Mme Aurélie Lambert nous a présenté les comptes de l'association et fait lecture du rapport financier de l'année 2021 et prévisionnel pour l'année 2022.



Aide au Développement par l'Éducation au Burkina Faso

Le Président met aux voix, conformément à l'ordre du jour :

- Rapports d'activités et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.
- Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Orgeval, le 01 octobre 2022

Le Président de séance,
Mendiboure Michel

Le Vice-président de séance
Lambert Christophe

La Secrétaire de séance
Picard-Mendiboure Marie José

P.J. Copies des rapports d'activités et financiers ainsi que le rapport moral.

Siège social : 472, Rue de Béthemont 78630 Orgeval

06 25 17 56 46 / 06 74 67 89 05 / contact@adeb-asso.fr / www.adeb-asso.com

Association Humanitaire régie par la loi de 1901 - N° Siret : 491 969 606 00012-APE :913 E

Déclaration de création de l'association : N°0783012323